

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 16 octobre 2015 - 16 h 00 – Point 2 -

Délibération n° 1

L'an deux mille quinze, le seize octobre, à seize heures, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle de réunion au rez-de-chaussée de la mairie, sous la présidence de Madame Josy OLIVIER, maire.

Date de la convocation : 12-10-2015

Présents : M. BESSIERE Jean-Claude. Mme. BOGET Chantal. Mme GENEIX Jeannine. M. GUEYTTE Dominique.
Mme HUGUES Annie. M. MICHEL Pierre. M. PACAUD Didier. Mme PONSON Annie. M. TARDY Lionel.

Absents excusés : Mme CETTOUR Nadège (procuration à Mme Josy OLIVIER). M. FERRERO Jean-Jacques (procuration à M. Pierre MICHEL).

Secrétaire de séance : Mme Chantal BOGET.

Objet : Bâtiments communaux, conventions d'occupations et tarifs des salles polyvalentes

Madame la Maire expose différents points concernant les bâtiments communaux nécessitant une décision du conseil municipal

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

Concernant le garage de la Cure, **autorise** la préparation d'un bail commercial avec l'atelier de la lune représenté par Madame Marion Richaume, potière pour 50 € par mois et la préparation d'une convention avec l'association « La Grapille » pour 10 € par mois

Concernant les travaux de la maison des énergies, **autorise** la mise à disposition du rez-de-chaussée de l'écomusée pour l'office de tourisme

Autorise la signature d'une convention d'occupation pour une permanence par semaine dans les locaux de la mairie avec la gendarmerie

Autorise la signature d'une convention avec la SAS centrale villageoise photovoltaïque pour la mise à disposition de toitures communales pendant vingt ans

Fixe à 100 € par soirée les tarifs hiver (du 1^{er} novembre au 31 mars) des salles polyvalentes et 80 € les tarifs été (du 1^{er} avril au 31 octobre)

VOTE : Pour : 12

Contre : 0

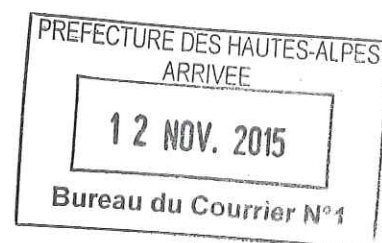
Abstention(s) : 0

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de membres présents : 10

Nombre de suffrages exprimés : 12

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.



Madame Josy OLIVIER, Maire



Certifié exécutoire.

Envoyé en Préfecture le : 12-11-2015

Reçu en Préfecture le : 12-11-2015

Publié le : 12-11-2015 -

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 16 octobre 2015 - 16 h 00 – Point 3 -

Délibération n° 2

L'an deux mille quinze, le seize octobre, à seize heures, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle de réunion au rez-de-chaussée de la mairie, sous la présidence de Madame Josy OLIVIER, maire.

Date de la convocation : 12-10-2015

Présents : M. BESSIERE Jean-Claude. Mme. BOGET Chantal. Mme GENEIX Jeannine. M. GUEYTTE Dominique. Mme HUGUES Annie. M. MICHEL Pierre. M. PACAUD Didier. Mme PONSON Annie. M. TARDY Lionel.

Absents excusés : Mme CETTOUR Nadège (procuration à Mme Josy OLIVIER). M. FERRERO Jean-Jacques (procuration à M. Pierre MICHEL).

Secrétaire de séance : Mme Chantal BOGET.

Objet : Voirie communale

Monsieur l'adjoint, Pierre Michel, présente le courrier du président du département qui indique que dans sa séance du 22 septembre 2015, la commission permanente a attribué une subvention de 13 000 € pour un montant subventionnable de 32 500 € HT concernant des travaux de voirie communale. Le président demande la délibération indiquant le projet à réaliser ainsi qu'un plan de localisation des travaux.

Monsieur l'adjoint propose le chemin de la Rose et s'il reste un peu de budget celui de Chameyer.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal
Accepte la proposition de Monsieur l'adjoint**

VOTE :

Pour : 12

Contre : 0

Abstention(s) : 0

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de membres présents : 10

Nombre de suffrages exprimés : 12

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Madame Josy OLIVIER, Maire.

Certifié exécutoire.
Envoyé en Préfecture le : 12.11.2015
Reçu en Préfecture le : 12.11.2015
Publié le : 12.11.2015



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 16 octobre 2015 - 16 h 00 – Point 5-

Délibération n° 3

L'an deux mille quinze, le seize octobre, à seize heures, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle de réunion au rez-de-chaussée de la mairie, sous la présidence de Madame Josy OLIVIER, maire.

Date de la convocation : 12-10-2015

Présents : M. BESSIERE Jean-Claude. Mme. BOGET Chantal. Mme GENEIX Jeannine. M. GUEYTTE Dominique.

Mme HUGUES Annie. M. MICHEL Pierre. M. PACAUD Didier. Mme PONSON Annie. M. TARDY Lionel.

Absents excusés : Mme CETTOUR Nadège (procuration à Mme Josy OLIVIER). M. FERRERO Jean-Jacques (procuration à M. Pierre MICHEL).

Secrétaire de séance : Mme Chantal BOGET.

Objet : Facturation de l'eau en 2016

Madame la Maire propose un nouveau mode de facturations semestrielles pour les services d'eau et le cas échéant d'assainissement collectif :

- 1^{er} semestre, moitié des montants fixes (abonnement aux services de l'eau et de l'assainissement) et une estimation de consommation basée sur la moitié des consommations constatées l'année précédente
- 2^{ème} semestre, moitié des montants fixes et solde des consommations relevées

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal
Approuve ce nouveau mode de facturation**

VOTE : Pour : 12

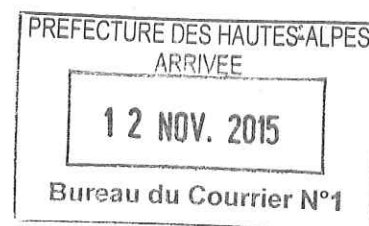
Contre : 0

Abstention(s) : 0

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de membres présents : 10

Nombre de suffrages exprimés : 12



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Madame Josy OLIVIER, Maire.

Certifié exécutoire.

Envoyé en Préfecture le : 12.11.2015

Reçu en Préfecture le : 12.11.2015.

Publié le : 12.11.2015 -

